

Madame la Sénatrice, Monsieur le Vice-Président de la Région Occitanie, Madame la Conseillère Départementale, chers collègues Maires et élus, Mesdames et Messieurs les représentants des administrations, des entreprises et des associations, chères St Privadennes et St Privadens, chers amis.

2019 vient de se terminer et en même temps la 6^{ème} et dernière année du mandat que vous nous avez confié en mars 2014.

Les prochaines élections municipales se dérouleront les 15 et 22 mars prochain et Je m'abstiendrai donc, comme la loi m'y oblige, de tout bilan sur le mandat qui s'achève et je ne vous présenterai pas non plus nos projets pour les années à venir.

Vous connaissez mon attachement à la commune en tant qu'échelon de proximité de la démocratie. Et j'estime que la spécificité française, fruit de l'Histoire, d'avoir sur notre territoire national un peu plus de 35 000 communes, soit presque autant que l'Allemagne, le Royaume Uni, l'Italie et l'Espagne réunis, est une richesse.

Je suis un fervent partisan de la décentralisation, qui permet à chaque échelon, Commune, Département ou Région d'exercer des compétences de manière plus efficace et plus adaptée qu'elles pourraient l'être au niveau supérieur.

Si je vous dis cela c'est que les élus locaux sont inquiets, et mon interpellation à ce sujet de notre Président de la République à Souillac il y a un an, ne m'a pas rassuré sur ce point.

Nous verrons bien ce qui va advenir de la prochaine loi sur la décentralisation, dite « loi 3D » (décentralisation, différenciation, déconcentration), car malgré les mots d'amour récurrents de nos dirigeants, notamment à l'adresse des Maires, nous sentons bien cette tendance insidieuse à la reprise en main par un Etat par nature centralisateur.

La disparition de la taxe d'habitation, qu'il aurait fallu réformer pour plus d'équité, en est un bon exemple.

« Le XIXe siècle était un siècle d'Empires, le XXe un siècle d'États-nations. Le XXIe siècle sera celui des villes. »

Wellington Webb

Ancien maire de Denver

J'adhère totalement à cette affirmation qui consacre le rôle de la ville et de la commune dans notre monde moderne.

Tellement de communes, et ce quelle que soit leur taille, sont des laboratoires d'idées dans de nombreux domaines tels les énergies renouvelables, la participation citoyenne aux processus de décision, les solidarités, les mobilités, les économies d'énergie etc.

A Saint-Privat nous avons l'ambition de faire de notre commune **une ville exemplaire et intelligente car humaine et inclusive.**

C'est-à-dire une ville pour tous, une ville durable, qui prenne en compte les défis environnementaux et climatiques.

Partout dans le monde, les espaces urbains doivent faire face à de grands défis, pour répondre aux besoins et attentes de leurs habitants : combattre l'exclusion sociale, faire reculer la pauvreté, favoriser l'accès à l'éducation et à la culture, créer de l'emploi et de la valeur, permettre de se déplacer plus facilement, s'adapter au changement climatique, intégrer nature et biodiversité, offrir des services et des usages nouveaux qui améliorent le quotidien de toutes les générations.

Ces enjeux je les fais miens, pour notre commune et pour notre territoire au sens large.

Les réalisations 2019 de l'équipe municipale s'inscrivent totalement dans cette direction.

Et à ce titre 2019 fut une belle année dans au moins **4 domaines** qui nous tiennent particulièrement à cœur :

1. La Prévention /sécurité :

2 thématiques essentielles à notre sécurité collective ont été le fil rouge de ces derniers mois :

- **La révision de notre Plan Communal de Sauvegarde**, document qui permet de lister et d'étudier les différents risques naturels ou technologiques auxquels nous sommes exposés, afin de pouvoir faire face au mieux en situation de crise. Ce nouveau document a été réalisé en tenant compte des nouvelles caractéristiques du PPI du site chimique classé Seveso de Salindres et l'exercice qui l'a conclu a été joué en partenariat avec nos voisins et amis élus de la commune de Salindres

- **La mise en œuvre de nos Obligations Légales de Débroussaillage.**

Une obligation déjà ancienne mais qui il faut l'avouer n'était que peu voire pas du tout mise en œuvre ni par les collectivités locales ni par les particuliers et pour laquelle le Préfet du Gard à juste titre nous a tous rappelés à l'ordre.

Le patrimoine boisé de la commune étant particulièrement étendu nous n'avons pas le droit à l'erreur, d'autant que de nombreuses habitations sont concernées par le risque incendie. Les 1 100 départs de feu et plus de 800 ha brûlés l'été dernier du côté de Générac et Vauvert, dans un contexte d'extrême sécheresse et pourtant dans un secteur bien moins exposé que le nôtre, doivent nous inciter à la plus grande rigueur dans ce domaine.

En tant que commune nous avons voulu donner l'exemple et avons immédiatement mis en œuvre une action de débroussaillage qui a d'ailleurs été prise en exemple par les services de l'Etat à l'occasion d'une formation qui s'est déroulée sur notre territoire. Je remercie vivement Patrice Fabre et son équipe des services techniques pour leur efficacité et la qualité du travail effectué.

2 La prévention santé. Ce domaine d'action, cher à Yvette Nicot et à Marie-Hélène Gagnaire, 2 de mes adjointes, a donné lieu à une opération de sensibilisation à l'hygiène bucco-dentaire et à une autre sur le bruit, menées auprès des jeunes publics des écoles. Toutes les 2 étaient de grande qualité et ont rencontré l'écoute attentive des enfants.

D'autres actions plus structurantes et de long terme contribuent à l'amélioration de la santé comme le développement du réseau de déplacements doux ou encore l'installation d'agrès sportifs, tels que ceux qui viennent d'être installés près du parcours de santé.

3 L'environnement et le cadre de vie avec la révision de notre Plan Local d'Urbanisme, qui s'est achevée après 5 années de travail. Je ne donnerai qu'une indication à ce sujet qui résume l'ensemble : Le reclassement de plusieurs dizaines d'hectares en zone naturelle et agricole, qui va nous permettre de conforter le caractère paysager de Saint-Privat des Vieux, malgré une croissance modérée mais régulière de la population liée, à l'attractivité de notre commune.

D'autres actions très concrètes vont aussi contribuer à la qualité de notre cadre de vie comme celles menées actuellement à proximité du village avec la requalification d'une partie du jardin public et la création d'autres lieux de repos et de convivialité tel le jardin de l'Oliveraie (chemin de l'Usclade) et celui du bassin chemin des sports.

- 4 L'animation culturelle**, conduite par Michel Ricci et son équipe avec en particulier le 1er festival de chant classique, un vrai pari culturel qui fut un succès et qui va dans le sens d'une ouverture à tous les publics d'une discipline peu connue, mais formidablement enseignée par madame Joelle Chaine. Soulignons aussi l'installation de la 3ème boîte à lire sur la place Florian à Mazac ainsi que la mise en place d'ateliers « lecture » dans les 3 écoles de la commune. Ces 2 dernières actions reposant sur la participation volontaire des habitants et des bénévoles que je tiens à remercier.

Le projet culturel phare reste celui de la transformation de l'ancienne salle paroissiale avec déplacement de la bibliothèque et du restaurant du groupe Jean Giono qui chacun feront plus que doubler leur surface actuelle. Le choix de l'architecte vient d'être fait, les travaux devraient démarrer à la rentrée 2020 et le bâtiment livré au plus tard à la rentrée 2021. Bien entendu une réunion de concertation avec les différentes parties, bénévoles associatifs, parents d'élèves, enseignants et personnel des écoles sera organisée. Il a été décidé sur ce projet de viser un haut niveau de qualité environnementale et l'obtention du label Bâtiment Durable Occitanie.

A souligner aussi que le jardin de la cure attenant va être ré aménagé à cette occasion et ouvert au public en journée. A la belle saison des animations, concerts, ou autres spectacles pourront alors s'y dérouler.

Côté écoles ce sera la fin d'un cycle d'importants travaux, puisque les 3 groupes ont été agrandis et (ou) rénovés afin d'accueillir enfants, enseignants et personnel dans les meilleures conditions possibles.

Côté bibliothèque il s'agit véritablement d'un nouveau cap qui va être franchi après la création de celle-ci il y a plus de 35 ans et la modernisation engagée ces dernières années.

Comme vous pouvez le constater certaines de ces réalisations ne figuraient pas dans notre projet de mandature.

Et je dirais heureusement car rien n'est jamais figé et tout cela est le fruit d'une écoute et d'un dialogue permanent avec les Saint-Privadens.

Notre ambition est de mener une action publique connectée à vos besoins et à vos préoccupations.

Quant aux projets ils sont nombreux, et je m'en tiendrais à ceux qui sont déjà lancés :

- La 2^{ème} tranche de la réfection du chemin des Pétunias
- L'élargissement du trottoir du chemin de la Pouzotte pour plus de sécurité et une meilleure accessibilité.
- L'amélioration de l'accessibilité des 2 cimetières ainsi que leur embellissement paysager.

3 chantiers qui ont pris beaucoup de retard, et qui devraient se terminer courant février/mars si le temps le permet

- La réfection du parking et de l'éclairage du stade qui inclut la mise en place de mesures d'accessibilité
- Le remplacement de 200 lampes au sodium par 200 lampes à LEDS pour réaliser des économies d'énergie et mieux éclairer là où c'est nécessaire
- Le giratoire RD 16 dont l'esquisse a été réalisée par les services du Conseil départemental et pour lequel nous attendons impatiemment l'accord pour la cession de terrain de NTN-SNR. Ce projet tant attendu et qui améliorera considérablement la sécurité, pourrait démarrer courant 2021.

Je voudrais souligner à ce propos la relation de confiance que nous entretenons avec le Conseil Départemental, son Président, et l'ensemble des services.

Et j'en profite pour rappeler 2 projets emblématiques réalisés récemment grâce au concours du Département : la réfection complète du chemin du Viget (2km !) et celle de l'entrée sud du village, financée à parts égales par le Département et la commune.

Ce ne sont pas moins de 3 contrats territoriaux signés avec le Département en 6 ans, dont celui du groupe scolaire Florian, celui de l'entrée sud et de la salle paroissiale qui va l'être prochainement.

Au total la solidarité territoriale Etat/Département nous aura permis de percevoir plus de 1.4M€ depuis 2014 plus 600 000€ espérés sur le projet salle paroissiale.

Je remercie vivement Lisa Fabre, en charge de la commande publique et des dossiers de subvention.

Côté Alès Agglomération l'événement de l'année, qui restera aussi celui de l'année 2020, avec la mise en place du nouveau conseil communautaire en avril, est le transfert au 1^{er} janvier 2020 des compétences eau et assainissement rendu obligatoire par la loi NOTRE. Vaste chantier que la création d'une régie de distribution de l'eau à l'échelle communautaire et ce pour 59 communes sur 72, depuis le départ de Bouquet au 1^{er} janvier également.

La production d'eau est, elle, confiée à Véolia sous forme de concession de service public pour 61 communes et l'assainissement collectif a également été attribué à Véolia pour 44 communes concernées.

Désormais le seul interlocuteur pour les St Privadens en matière de distribution d'eau potable est la nouvelle Régie des Eaux de l'Agglomération Alésienne.

L'avenir de la communauté d'Agglomération nous réservera certainement d'autres challenges de taille à l'avenir mais je ne doute pas de la capacité de l'ensemble des Maires et des élus communautaires à relever ces défis.

Vous êtes tous cordialement invités à la cérémonie de vœux d'Alès Agglomération **le 15 janvier prochain à partir de 18h30** au parc des exposition de Mejannes les Alès.

En cette fin de mandat je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble de la population Saint-Privadenne avec laquelle nous avons plaisir à travailler en confiance et en transparence.

Ensuite j'adresse mes remerciements les plus sincères à ceux qui m'entourent depuis 6 ans.

Les élus tous d'abord qui ont tous fait preuve d'un état d'esprit remarquable et sur lesquels j'ai toujours pu compter.

Le personnel municipal qui est impliqué et sérieux, et qui sait faire évoluer ses pratiques en fonction de l'évolution des réglementations ainsi que des objectifs qualitatifs fixés par les élus.

Mesdames, messieurs, votre professionnalisme et vos capacités d'adaptation donnent une image positive de notre commune et d'une fonction publique territoriale souvent injustement décriée.

J'associe à ces remerciements le personnel d'Alès Agglomération, compétent et impliqué, avec lequel nous entretenons des relations régulières et d'excellente qualité, dans un contexte complexe.

Enfin je remercie tous ceux avec qui j'ai eu plaisir à travailler : Nos partenaires tels que les entreprises, les architectes, les cabinets d'études... et les administrations publiques qui jouent parfaitement leur rôle dès lors qu'elles sont facilitatrices dans l'accompagnement de nos projets.

Je remercie enfin vivement les associations et leurs dirigeants bénévoles qui, souvent dans l'ombre, œuvrent à l'animation de nos communes, lesquelles sans eux seraient bien tristes à vivre.

Et comme j'aime à le rappeler, « **Seuls, nous pouvons faire si peu ; ensemble nous pouvons faire beaucoup** »

Je vous remercie toutes et tous pour votre présence et votre écoute attentive.

Mon équipe et moi-même vous souhaitons ainsi qu'à vos proches une belle année 2020.

Qu'elle soit solidaire et responsable.

Qu'elle vous garde en bonne santé, vous apporte la sérénité et la force de réaliser vos rêves.

Je vous remercie.

Philippe RIBOT